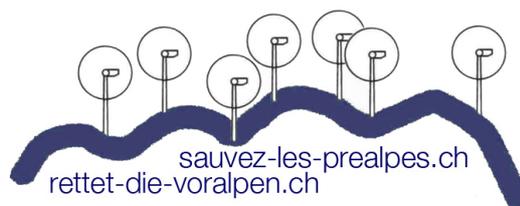


« Sauvez les Préalpes / Rettet die Voralpen »

Simon Rebetez

Impasse de la Bise 12

1724 Essert / Le Mouret (FR)



## **Prise de position de l'association « Sauvez les Préalpes / Rettet die Voralpen » concernant la procédure de consultation sur la « Conception énergie éolienne »**

---

L'avis de notre association « Sauvez les Préalpes / Rettet die Voralpen » (canton de Fribourg) s'articule autour **quelques caractéristiques** essentielles de la consultation et peut être résumé ainsi :

### **1. La discrétion**

« La Conception énergie éolienne fixe du point de vue de la Confédération le cadre de la planification des installations éoliennes par les cantons et les porteurs de projets. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie a rendu nécessaire une adaptation de la Conception.

L'Office fédéral du développement territorial mène une consultation et veille à la participation de la population à propos de cette adaptation » (extraits de la lettre de présentation aux cantons et autres destinataires).

Il nous apparaît pour le moins surprenant qu'au vu du très fort impact que les installations éoliennes projetées pourraient avoir sur les paysages, la nature et la vie des habitants, la consultation s'adresse aux différents décideurs politiques et promoteurs et échappe totalement à l'ensemble de la population suisse.

Comment, dans ces circonstances, l'avis d'un pourcentage de toute évidence élevé de ces habitants qui doutent de la pertinence de cette Conception pourrait-il être pris en compte, voire écouté ?

A nos yeux, l'objectif de participation de la population n'est pas atteint et la consultation ainsi biaisée dès sa base.

### **2. La constance des objectifs et de l'argumentation**

Sur le fond, rien n'a vraiment changé entre la Conception précédente et la nouvelle. Sauf le renforcement des convictions.

L'objectif principal reste toujours de faire naître de nombreuses installations industrielles éoliennes un peu partout en Suisse, curieusement surtout en Suisse

romande, sans tenir compte ou trop peu des impacts importants que cela aurait inévitablement sur l'environnement.

Indéniablement, les machines projetées endommageraient, voire détruiraient, des zones naturelles actuellement intactes, tueraient des milliers d'oiseaux, d'insectes et de chauves-souris, nécessiteraient des abattages d'arbres, des constructions de routes et de lignes électriques, menaceraient les humains par les projections de glace et d'ombre et par la propagation de bruits et d'infrasons.

Nous pourrions encore allonger cette liste. Nous préférons lancer ici un appel à la raison et rappeler que la Confédération et les cantons ont aussi mandat constitutionnel de veiller à la protection de la nature et sa capacité de renouvellement. Tout comme ils doivent, elle surtout, protéger les humains contre les influences nuisibles, voire dangereuses pour leur santé.

### **3. La disproportion**

On devrait plutôt parler de disproportions.

Prenons celle de la taille et de la hauteur des machines. Les premières éoliennes construites en Suisse atteignaient les 170 mètres mesurés au sommet des pales. Puis ce furent 200 mètres. Et plusieurs des projets actuels tablent sur 230 mètres ! Où donc s'arrêtera-t-on dans cette course au gigantisme, dans cette démesure ?

Mais d'abord et surtout, disproportion entre le rendement énergétique éventuellement obtenu et les impacts mentionnés plus haut, sous le point 2.

Le concept proposé repose sur la valeur de 20 GWh/an fixé par le Conseil fédéral pour une zone industrielle éolienne, ce qui correspondrait à un peu moins de 0,35‰ de la production nationale d'électricité en 2018, soit un peu moins de 4,3% de la production annuelle de la centrale hydroélectrique au fil de l'eau de Verbois !

Qu'en sera-t-il en 2030, quand la consommation d'électricité aura encore beaucoup augmenté ? A ce rythme, on sait très bien que couvrir la Suisse de 850 à 1000 éoliennes géantes ne fournirait qu'une part dérisoire, aléatoire et non planifiable qui plus est, de l'électricité nécessaire. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. La Conception devrait en tenir compte et en tirer les conséquences.

### **4. Le doute**

Ce doute qui ne devrait pas exister quand il s'agit du bien commun et qui pourtant s'installe logiquement au vu de certains des arguments présentés.

Exemple :

Le nouvel Atlas des vents suisse publié en janvier 2019 permet de comparer les vitesses modélisées à celles mesurées aux emplacements exacts des stations de Météosuisse. La comparaison avec 9 stations du Plateau suisse, du canton de Vaud jusqu'en Argovie, en passant par Fribourg, Neuchâtel, Berne, Soleure et Lucerne indique en moyenne une surestimation des vitesses de 0.4 m/sec par rapport aux mesures de longue date, celles publiées officiellement sur le site [wind-data.ch](http://wind-data.ch), onglet Mesures du vent.

Mais ce n'est pas tout : comment expliquer que selon ce nouvel atlas, les vitesses augmentent encore systématiquement entre 0.3 et 0.7 m/sec dès qu'on s'éloigne des stations Météosuisse de quelques centaines de mètres dans n'importe quelle direction, ces stations étant pourtant situées pour la plupart dans un terrain uniforme et sans obstacles majeurs ? Est-ce un ajustement pour faire coller les vitesses du modèle aux mesures de longue date ?

De l'addition de ces deux effets on doit conclure que sur le Plateau suisse les vitesses des vents selon l'atlas 2019 sont en moyenne surestimées de 0.8 m/sec ou de 27%. Cette surestimation est-elle volontaire ? Ce qui enlèverait pratiquement toute pertinence à la Conception proposée.

### **Conclusion**

Nous sommes bien conscients de n'avoir pu évoquer ici que quelques-uns des nombreux problèmes que suscite la volonté de la Confédération de promouvoir à tout prix, souvent en dépit du bon sens, une source d'énergie de toute évidence inadaptée aux conditions naturelles régnant en Suisse.

« Sauvez les Préalpes / Rettet die Voralpen » souhaite qu'à l'issue de la consultation, la « Conception énergie éolienne » n'occulte aucun des paramètres qui la sous-tendent, qu'elle en tienne compte intégralement et soit donc redimensionnée de manière réaliste.

Ce n'est qu'ainsi qu'elle pourra affronter l'opinion publique et se mettre au service de toute la population suisse.

Fribourg, le 28 juin 2019

Pour l'association,  
Simon Rebetez, président